

## Questions orales

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur le président, l'honorable député sait sans doute qu'il s'agit là d'une institution provinciale et que ce sont les autorités provinciales qui se chargent de cette responsabilité et des échanges qui prennent place présentement. Maintenant, comme je l'ai déjà indiqué d'ailleurs, le gouvernement a l'intention d'offrir toute la collaboration possible au sujet des renseignements au dossier touchant les individus qui viennent sous la juridiction du système des pénitenciers fédéral.

**M. La Salle:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné la multiplication de ces prises d'otages, est-ce que le solliciteur général songerait à augmenter la sévérité des peines pour décourager ces spécialistes des prises d'otages et pour satisfaire, je pense, au désir d'une population scandalisée grandement de voir cette détérioration de notre système actuellement?

**M. Blais:** Je veux simplement indiquer au député, monsieur le président, qu'il s'agit là encore d'une responsabilité provinciale. L'événement précis est de responsabilité provinciale. Je veux aussi lui indiquer que dernièrement nous avons tenu un débat à la chambre durant lequel nous avons discuté de la question qu'il avance, et mardi prochain, j'inviterais le député à se rendre au comité de la justice et des questions juridiques afin de discuter de ce problème-là pour qu'il constate le progrès que nous avons accompli vis-à-vis des préoccupations qu'il vient d'exposer.

\* \* \*

[Traduction]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE PERSONNALITÉS FINANCIÈRES DES ÉTATS-UNIS

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Avant de poursuivre nos questions, les députés voudront sans doute se joindre à moi pour signaler la présence à notre tribune de deux visiteurs très distingués qui représentent notre meilleur ami et notre plus proche voisin, les États-Unis d'Amérique, M. Charles Schultze, président des conseillers économiques du président, et M. Blumenthal, secrétaire du Trésor des États-Unis.

**Des voix:** Bravo!

● (1452)

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RÉPERCUSSIONS DE LA MAJORATION DU TAUX BANCAIRE SUR L'ÉCONOMIE DES RÉGIONS À FAIBLE CROISSANCE

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Je voudrais lui demander quelles mesures il se propose d'adopter pour contrer les effets désastreux d'une augmentation du taux d'intérêt dans les régions à faible croissance. Je pense plus particulièrement aux cinq provinces de l'Est qui ont le triste privilège de compter la moitié du nombre total des chômeurs de notre pays.

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir que même avec l'augmentation d'hier, le taux d'intérêt se situe encore à un point et demi en-dessous de ce qu'il était voici un an.

Et puisque je suis debout, monsieur l'Orateur, je voudrais en profiter pour répondre à la question qui m'a été posée aujourd'hui par le chef de l'opposition.

**Des voix:** Non.

**M. Chrétien:** Ce matin...

**Des voix:** Non.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre qui semble ignorer le fait qu'il existe un grave problème d'inégalités régionales dans notre pays qui sera encore aggravé par la décision qu'il a prise hier d'augmenter le taux d'intérêt. Je voudrais donc lui demander s'il a consulté son collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale, et s'il a l'intention de prendre des mesures particulières dès maintenant pour pallier les conséquences désastreuses que sa décision aura sur les investissements dans les provinces Atlantiques et au Québec lesquelles auront pour effet d'aggraver sérieusement leur taux de chômage déjà très élevé. Qu'il réponde donc à cette question.

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, il est évident que l'opposition ne désire pas connaître la vérité. Elle se complait à propager des rumeurs alarmistes ainsi que le chef de l'opposition l'a fait lui-même lorsqu'il a dit, en me posant deux questions.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Répondez à la question.

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je réponds au député en lui disant que le taux d'intérêt tel qu'il a été fixé hier par le gouverneur de la Banque du Canada se situe encore à un point et demi en-dessous de ce qu'il était voici un an et demi. Le député ne veut pas le reconnaître. Dans le cadre de ses fonctions qui consistent à diriger les politiques monétaires du gouvernement, le gouverneur de la Banque du Canada doit faire varier le taux d'intérêt de temps à autre et je me fie à sa compétence.